



# Grande Seine 2015

UNE SEINE D'AVENIR

## Pacte "Grande Seine 2015"

Le Pacte "Grande Seine 2015" est un engagement pris par les collectivités locales, établissements publics, compagnies consulaires, filières économiques, partenaires privés, qui décident d'agir ensemble en faveur de l'aménagement durable de la Vallée de Seine. Il répond à une attente forte de cohérence et à une ambition partagée de valoriser un espace incomparable et convoité qui s'exprime dans le Schéma dénommé ci après "Grande Seine 2015".

Ce schéma d'aménagement a vu le jour grâce aux apports de tous les maîtres d'ouvrage de la Seine-Aval et à leur volonté de contribuer à l'enrichissement de cette démarche.

### Cinq enjeux ont été validés par les partenaires au cours des réunions de concertation :

- **Préserver** et restaurer les éléments naturels du territoire.
- **Conforter** un développement économique durable.
- **Valoriser** les atouts environnementaux et paysagers dans les projets de territoire.
- **Protéger** les personnes et les biens.
- **Maîtriser** le foncier pour le développement de projets en bords de Seine.

Il prend en compte les différentes échelles du Val de Seine, données multiples mais non incompatibles qui sont le reflet de la richesse et de la vivacité du territoire qu'il convient de mettre en valeur et de porter ensemble. Limité initialement à un territoire entre Poses & Tancarville, ce schéma à vocation à s'étendre à tous les territoires riverains du fleuve s'inscrivant dans la démarche.

Le Pacte exprime l'ambition des tous les partenaires d'envisager les différentes composantes de l'aménagement au sein d'une réflexion globale. Celle-ci porte autant sur des approches thématiques – l'économie, l'environnement, les paysages, la protection des personnes et des biens – que sur l'utilisation globale de l'espace disponible, l'ensemble prenant en compte les attentes des habitants, et les spécificités multiples des territoires traversés par le fleuve.

Sur la base du schéma initial Grande Seine 2015, le Pacte veut inscrire dans la durée une démarche de concertation propice à un enrichissement mutuel, à une amélioration concertée des actions envisagées dans une recherche constante de qualité au service des citoyens et de développement durable.



**Par la signature de ce Pacte, les partenaires souhaitent :**

- **Faire émerger** les synergies, les complémentarités, les moyens de potentialiser les atouts des projets,
- **Fédérer** les acteurs de la Seine et élaborer une gouvernance,
- **Faire vivre** et évoluer le Schéma "Grande Seine 2015", afin que la stratégie retenue et le programme d'actions initial évoluent au fil du temps selon les besoins du territoire.

**Les signataires du Pacte s'engagent à poursuivre les objectifs suivants :**

- **Favoriser** une cohérence grâce à une gouvernance qui doit permettre au final de porter ensemble les stratégies de développement collectives vis-à-vis de l'extérieur, de promouvoir cet axe comme point majeur d'échanges économiques à valeur ajoutée locale,
- **Exploiter** conjointement la position stratégique du fleuve,
- **Favoriser** un équilibre socio économique et environnemental,
- **Intégrer** les paysages dans les stratégies de développement,
- **Définir et organiser** l'activité touristique sur une réelle Destination Seine,
- **Mobiliser** à bon escient une ressource foncière rare.

**Pour cela, les signataires s'engagent à :**

- **Participer** aux travaux d'étude et de suivi définis dans le Schéma "Grande Seine 2015",
- **Partager** les retours d'expérience et la diffusion des savoirs faire auprès des maîtres d'ouvrage,
- **Assurer** la promotion et l'information du Schéma « Grande Seine 2015 »,
- **Contribuer** au suivi de la planification et de la réalisation des actions.